



CSN
PATINAGE ARTISTIQUE
SYNCHRONISÉ

Coupe François 1er Romorantin

16 Janvier 2021

1^{ère} Manche virtuelle du Championnat de France

1^{ère} Manche
CHAMPIONNAT DE FRANCE
Patinage Artistique Synchronisé

www.patinage-romorantin.fr
patinage.romorantin@gmail.com

-6 ans gratuit
-12 ans : 5€
Pass 2 Jours 8€
+12 ans : 8€
Pass 2 Jours 12€

Complexe Alain CALMAT
Avenue de PARIS
41200 ROMORANTIN

Buvette
et
Restauration
sur place

16-17 Janvier 2021
5^{ème} COUPE FRANCOIS 1er

Ligue Centre
CCRM
Communauté de Communes
du Romorantinais et
du Monestois
Loir & Cher
LE DÉPARTEMENT
PATINAGE
ROMORANTIN
ROMORANTIN
LANTHENAY
Croix Rouge Française

Compétition de Patinage Synchronisé

Senior, Junior, Novice, Juvénile, Mixed Age, Adulte, Synchro8





Coupe François 1^{er} virtuelle

Compétition de Patinage Synchronisé

Romorantin : 16 Janvier 2021

Le Hockey Patinage Romorantin (HPR) vous invite à participer à la Coupe François 1er, compétition virtuelle amicale de patinage synchronisé organisée sous l'égide de la F.F.S.G. selon les réglementations nationale et internationale. Cette compétition est ouverte aux clubs français et étrangers. Les patineurs des équipes doivent répondre aux règles ISU et être en possession de la licence compétition ou extension de la discipline « Patinage Synchronisé ».

LISTE DES INVITES

Tous les membres de l'Union Internationale de Patinage sont invités à participer à la Coupe François 1er.

CATEGORIES

La compétition est ouverte aux catégories :

- | | |
|-------------------------|-----------------|
| - Senior National 2 : | programme libre |
| - Junior National 2 : | programme libre |
| - Novice Advanced ISU : | programme libre |
| - Novice Advanced : | programme libre |
| - Novice Basic : | programme libre |
| - Juvénile : | programme libre |
| - Mixed Age : | programme libre |
| - Adulte : | programme libre |
| - Synchro 8 : | programme libre |

INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de 290 € par équipe participante.

Le règlement à l'ordre de la CSNPAS doit être adressé par chèque en euros au plus tard à la date limite d'inscription.

L'enregistrement de l'équipe sera valide seulement à la réception du règlement des droits d'inscription.

Les droits d'inscription ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à 3 semaines avant la compétition.

Adresse postale pour l'envoi du règlement

Elisabeth COGNET
8 Rue Jean Renoir
34130 SAINT AUNES
France



DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 OCTOBRE 2020

COMPOSITION DU JURY : Panel déporté en salle

1 jury complet : 5 juges + 1 JA + 1 TS/TC/TSA + 1 DVRO et 1 Cut + 1 compta + 1 CNOA.
2 salles : 1 pour le panel technique (TS TSA TC DVRO CUT et 1 pour les juges + JA + compta + CNOA) Permettra aux juges de ne pas être dérangés par les conversations du panel technique.
JA et TC responsables du bon déroulement du jugement.
Les deux panels visionnent d'abord les entraînements, puis les passages en compétitions.

Chaque pays participant (autre que la France) peut désigner un juge figurant de préférence sur la liste de l'ISU saison 2020/2021.

Les frais de déplacement, repas, hébergement des Juges-Arbitres, Juges et du Panel Technique sont à la charge de la CSNPAS.

Prise vidéo des entraînements et du passage en compétition / Contrôle de l'OA :

L'Officiel d'Arbitrage vérifie le respect du timing : durée de l'entraînement (1 minute d'échauffement + 1 passage de programme), durée de l'échauffement de compétition et du programme de compétition.

Respect de l'ordre de passage à l'entraînement et à la compétition si plusieurs équipes sur un même lieu.

Vérifier la composition de l'équipe lors du passage compétition : faire signer la liste des patineurs à l'entraîneur + faire 3 à 5 tests (demander le nom / prénom / date de naissance à 3 à 5 patineurs)

Remettre à l'officiel d'Arbitrage les vidéos sur une clef usb ou autre support le Jour J avec le nom au format suivant : Romorantin 2021 / catégorie / nom de l'équipe.

L'envoyer à Laurent Moreau (laurentmoreau276@gmail.com) et Océane Leroy (oceaneleroy3003@gmail.com) dès la fin de la session. Le valideur garde la clef.

Cahier des charges Vidéo :

Position caméra : face ligne rouge, recul 5 m, hauteur 5 m. Pas de public autour de la caméra (rayon 5 m)

Filmer l'équipe en entier tout au long du programme. Format MP4.

Organisation de la session vidéo :

La période d'entraînement (Tenue d'entraînement officielle) sera filmée sur l'échauffement 1 minutes puis 1 passage en musique.

Passage en compétition (Tenue de compétition) : respect du timing habituel (entrée de l'équipe sur la glace pour 1 minute d'échauffement, puis appel du nom, 30 secondes pour se mettre en place et faire signe pour démarrer la musique. Si début du programme après les 30 secondes, application des déductions en conséquence. Filmé dès l'entrée sur la glace.

Public autorisé pour encouragement, mais pas de bruit pendant le passage en compétition. Maximum 1 heure entre la fin de l'entraînement et le début du passage en compétition.



Coupe François 1er

Compétition de Patinage Synchronisé
Romorantin – 16 janvier 2021

ENTRAINEMENT OFFICIEL

Programmes Libres	
Senior N2	12 mn
Junior N2	12 mn
Novice Advanced	12 mn
Novice Basic	9 mn
Juvenile	9 mn
Mixed Age	9 mn
Adulte	9 mn
Sk8	9 mn

ORDRE DE PASSAGE

L'ordre de passage est déterminé par un tirage au sort, 2 semaines avant la compétition. Le tirage au sort est effectué selon les règlements nationaux et internationaux.

REGLEMENT TECHNIQUE (Site CSNPAS)

https://0d724ae7-a78a-4d1c-b6a2-6f8dc7c8bc2e.filesusr.com/ugd/dae250_9c5c2b0797774d4cbe798325e960c17b.pdf

SYSTEME DE NOTATION ET COMPOSITION DES PROGRAMMES

Le système de notation est basé sur le Système de Jugement ISU. Les compositions des programmes court et libre doivent selon la catégorie respecter les règlements ISU ou nationaux (cf règlements ISU et national). Pour la composition détaillée, vous pouvez consulter le site <http://www.csnps.org/> puis section Règlements.

FORMULAIRE

Le formulaire « PROGRAM and other » sur le net (Google Form) doit être transmis au plus tard le 15 novembre 2020.

https://docs.google.com/forms/d/1hq_-2q11zP_0jyVcWLD3vAUJbjQJCVJ0yU5YY5ceUPk/edit?usp=sharing

ANTI DOPAGE

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu le jour de la prise vidéo dans un local réservé à cet effet. Il sera effectué conformément aux règles et procédures antidopage ISU actuelles (communications ISU n ° 1922 et 2056 ou toute nouvelle mise à jour de ces communications).

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :
Michel DUJARDIN
michel.dujardin8@wanadoo.fr
Tel : 33 (0)6 85 43 79 78